



MAIRIE D'ECOLE-VALENTIN

COMMISSION FINANCES du 05/11/2025 à 19h00

Personnes présentes :

Esther MALETTE, Chrystelle GRUNENWALD, Delphine DUCHENE, Nadine VILLENEUVE, Yves GUYEN, Serge MELIERES, Philippe MARCOUX.

Absente : Nathalie MURON.

Ordre du jour :

- ✓ Analyse comparative budgétaire des dépenses de fonctionnement et d'investissement au 30 septembre 2025.
- ✓ Projection budgétaire au 31 décembre 2025 et évaluation du RF.
- ✓ Premières réflexions budget 2026.
- ✓ Questions diverses.

1. Comparatif au 30/09/2025 budget / réalisations, projection budgétaire au 31/12/2025, analyse et réflexions BP 2026.

Serge MELIERES Adjoint aux finances et Philippe MARCOUX, rapporteur de la commission finances, présentent aux membres de la commission finances l'état actualisé des budgets.

Budget de fonctionnement au 30/09/2025

Rappel : Certaines dépenses sont annualisées, donc engagées totalement à la date du 30/09/2025 alors que d'autres seront enregistrées trimestriellement ou mensuellement.

Un travail a été effectué pour analyser les différents postes de dépenses et élaborer une projection à l'horizon du 31/12/2025.

Tableau de synthèse des dépenses de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	BP 2025	REALISE 30/09/2025	PREVISIONN 31/12/2025
Total Chapitre 11 (Charges de fonctionnement courantes)	922 050,00 €	701 886,56 €	857 300,00 €
Total chapitre 012 (Charges de personnel)	867 050,00 €	665 147,46 €	810 250,00 €
Total chapitre 65 (Autres charges de gestion courante)	162 626,00 €	109 495,70 €	127 555,00 €
Total Chapitre 14 (Atténuation de produits)	11 100,00 €	5 976,00 €	7 100,00 €
Total des dépenses de gestion courante (chapitre 011+012+65+14)	1 962 826,00 €	1 482 505,72 €	1 802 205,00 €
Total chapitre 66 (Charges financières)	68 000,00 €	47 443,74 €	65 000,00 €
Total chapitre 67 (Charges exceptionnelles)	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Dépenses réelles	2 035 826,00 €	1 529 949,46 €	1 867 205,00 €

Plusieurs postes de dépense sont analysés en détail pour expliquer les évolutions constatées.

Il ressort globalement de l'état des dépenses comptabilisées au 30/09/2025 que les dépenses de fonctionnement sont conformes aux prévisions du BP 2025.

Tableau de synthèse des recettes de fonctionnement :

Recettes de fonctionnement	BP 2025	REALISE 30/09/2025	PREVISIONN 31/12/2025
Atténuations de charges	5 000,00 €	2 326,33 €	4 500,00 €
Produits services, domaine et ventes diverses	52 000,00 €	73 947,38 €	82 900,00 €
Impôts et taxes	379 570,81 €	286 827,41 €	338 000,00 €
Fiscalité locale	1 608 000,00 €	1 176 650,91 €	1 570 000,00 €
Dotations et participations	194 050,00 €	129 940,74 €	142 030,00 €
Autres produits de gestion courante	334 300,00 €	234 519,34 €	320 300,00 €
Total des recettes de gestion courante	2 572 920,81 €	1 904 212,11 €	2 457 730,00 €
Total 77 (Produits exceptionnels)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total chapitre 78 (produits exceptionnels)	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Recettes réelles	2 592 920,81 €	1 904 212,11 €	2 457 730,00 €
Opérations d'ordre (neutralisation AC et amortissements)	225 725,61 €	169 294,00 €	225 725,61 €
Total des Recettes de fonctionnement	2 818 646,42 €	2 073 506,11 €	2 683 455,61 €

Rappel : Un décalage important dans l'encaissement des recettes existe mais il est habituel car beaucoup de subventions ou impôts sont encaissés en fin d'année civile.

Il importe de constater que les recettes de fonctionnement projetées à la clôture de l'année civile 2025 apparaissent en retrait de l'ordre de 130 K€ par rapport au BP 2025. Ceci est dû essentiellement aux baisses de dotations et subventions de fonctionnement émanant de l'état et des collectivités qui ont été précisées, voire modifiées à la baisse, en cours d'année.

Cette tendance devra être prise en compte lors de l'élaboration des futurs budgets communaux dans un contexte qui s'annonce globalement complexe financièrement.

Compte tenu de l'avancée du budget au 30/09/2025, le résultat de fonctionnement attendu fin 2025 est conforme à la prévision effectuée lors du BP 2025

	BP 2025	Réalisé 30/09/2025	PREVISIONN 31/12/2025
Recettes de fonctionnement	2 818 646,42 €	2 073 506,11 €	2 683 455,61 €
Dépenses de fonctionnement	2 500 456,00 €	1 869 949,46 €	2 331 835,00 €
Résultat de Fonctionnement	318 190,42 €	203 556,65 €	351 620,61 €

Budget d'investissement au 30/09/2025

Une analyse détaillée est effectuée opération par opération pour expliquer les réalisations en cours où reportées.

N° opération	Noms des opérations	Nouvelles opérations 2025	RAR fin 2024	Total Opérations nouvelles + RAR BP 2025	DM 2025	TOTAL Budget 2025	Montant engagé TTC	Montant Disponible
24	Cimetière	45 800,00 €	5 382,00 €	51 182,00 €	35 000,00 €	86 182,00 €	80 199,78 €	5 982,22 €
27	Travaux bâtiments scolaires	58 300,00 €	211 992,66 €	270 292,66 €		270 292,66 €	225 415,03 €	44 877,63 €
57	Terrain synthétique + Complexe	5 000,00 €		5 000,00 €		5 000,00 €	3 362,28 €	1 637,72 €
113	Matériels pour école	6 500,00 €	14 410,49 €	20 910,49 €		20 910,49 €	15 863,28 €	5 047,21 €
119	Mairie	100 000,00 €	84 720,36 €	184 720,36 €		184 720,36 €	102 323,49 €	82 396,87 €
145	CAL	97 000,00 €	44 319,46 €	141 319,46 €		141 319,46 €	81 190,66 €	60 128,80 €
147	MCV	12 300,00 €	210 468,95 €	222 768,95 €		222 768,95 €	214 335,60 €	8 433,35 €
153	Ateliers municipaux	37 550,00 €	12 222,91 €	49 772,91 €		49 772,91 €	35 836,16 €	13 936,75 €
156	Matériel de sécurité	11 700,00 €		11 700,00 €		11 700,00 €		11 700,00 €
301	Signalisation	8 100,00 €		8 100,00 €		8 100,00 €		8 100,00 €
305	Médiathèque	65 000,00 €		65 000,00 €		65 000,00 €	3 000,00 €	62 000,00 €
306	Défibrillateurs	1 500,00 €		1 500,00 €		1 500,00 €		1 500,00 €
309	Périscolaire	9 000,00 €		9 000,00 €		9 000,00 €		9 000,00 €

N° opération	Noms des opérations	Nouvelles opérations 2025	RAR fin 2024	Total Opérations nouvelles + RARBP 2025	DM 2025	TOTAL Budget 2025	Montant engagé TTC	Montant Disponible
311	Eglise	14 500,00 €		14 500,00 €		14 500,00 €	9 002,81 €	5 497,19 €
312	Gendarmerie	14 700,00 €		14 700,00 €		14 700,00 €	5 524,60 €	9 175,40 €
315	Vidéo-Protection	38 000,00 €	18 183,60 €	56 183,60 €		56 183,60 €	50 622,00 €	5 561,60 €
317	Vestiaire Foot + ASEV	14 600,00 €	14 701,64 €	29 301,64 €		29 301,64 €	14 701,64 €	14 600,00 €
323	Achat terrain Résidence du Château + 8 parkings	20 000,00 €		20 000,00 €		20 000,00 €		20 000,00 €
326	Tous au poulailler	160,00 €		160,00 €		160,00 €		160,00 €
328	Site Internet + Charte graphique	11 500,00 €		11 500,00 €		11 500,00 €	4 116,00 €	7 384,00 €
334	Rucher	650,00 €		650,00 €		650,00 €		650,00 €
335	Arboretum	72 840,00 €	33 875,76 €	106 715,76 €	-35 000,00 €	71 715,76 €	33 875,76 €	37 840,00 €
337	P.M.R.	8 000,00 €		8 000,00 €		8 000,00 €		8 000,00 €
338	Local modulaire GBM	52 000,00 €	1 794,00 €	53 794,00 €		53 794,00 €	1 794,00 €	52 000,00 €
339	Maison des associations	276 000,00 €		276 000,00 €		276 000,00 €	2 220,00 €	273 780,00 €
340	Animation	3 800,00 €		3 800,00 €		3 800,00 €	3 758,28 €	41,72 €
	TOTAUX	984 500,00 €	652 071,83 €	1 636 571,83 €	0,00 €	1 636 571,83 €	887 141,37 €	749 430,46 €

Globalement les dépenses d'investissement sont conformes au budget primitif 2025 et engagés à hauteur de 54 %.

ETAT DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT AU 31/10/2025							
Noms des opérations	Nouvelles opérations 2025	RAR fin 2024	Total Opérations nouvelles + RAR BP 2025	DM 2025	TOTAL Budget 2025	Montant engagé TTC	Montant Disponible
TOTAUX	984 500,00 €	652 071,83 €	1 636 571,83 €	0,00 €	1 636 571,83 €	887 141,37 €	749 430,46 €
Pourcentage Investissements engagés (TTC)						54%	

Un certain nombre d'opérations n'ont pas été engagées et feront pour la plupart d'entre elles l'objet d'un report sur l'année civile 2026.

Concernant les subventions d'investissement en cours :

Le montant prévu au BP 2025 est de 215 K€.

BP 2025 - Recettes d'investissement					
	Libellé	BP 2025	Réalisé 2024	Ecart entre Réel 2024 et BP 2025	Commentaires
13151	Subvention GFP de rattachement (GBM)	215 000,00 €	0,00 €	215 000,00 €	Désimperméabilisation cour école: 50% versée en 01/ 2025-accord fds vert + AMI + P8C 50% versée 2025 (170 000)

Les demandes de subventions afférentes à la « désimperméabilisation » des cours du groupe scolaire + Préau, sont les suivantes :

- ✓ Subvention fonds vert : 89 298 €
- ✓ Subvention département FATCE : 130 797 €
- ✓ Subvention département Préau : 18 416 €
- ✓ GBM Fonds Climat : 45 649 €

Total : 284 160 €

A ce jour, nous restons dans l'attente du versement de ces subventions.

Remarque : Une démarche pour l'obtention de Chèques Economie Energie a été entreprise auprès des fournisseurs d'électricité, dits « obligés » par la loi. Concernant les travaux de réhabilitation de la mairie, une offre a été reçue à notre bénéfice d'un montant de 2 800 €.

Le montant accordé dans le cadre de cette réalisation est faible mail l'important était d'entrer dans la démarche afin de connaître les modalités d'obtention de ce type d'aide ; ce travail sera à nouveau effectué lors d'autres opérations d'investissement lorsqu'elles seront décidées par le conseil municipal et il ressort de l'analyse réalisée que les montant de subvention attachés aux CEE puissent être plus importants (travaux médiathèque par exemple).

2. Questions diverses : Document de valorisation financière et fiscale 2024 (DGFIP)

La DGFIP nous a fait parvenir en Mai 2025 un document complet d'analyse financière concernant notre commune au 31/12/2024 ; un travail de synthèse a été réalisé par Serge MELIERES et Philippe MARCOUX dont plusieurs aspects ont été présentés au cours de la commission finances.

a. Ratios de fiscalité :

LES TAUX DES IMPÔTS LOCAUX	Taux d'imposition en %			
	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation (TH)	15,98 %	18,45 %	20,46 %	25,25 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	32,81 %	34,94 %	41,01 %	40,53 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	24,69 %	25,49 %	42,72 %	57,00 %

Les taux de la commune d'Ecole Valentin sont tous inférieurs aux taux départementaux, régionaux et nationaux.

Les ressources fiscales représentent 70% de l'ensemble des recettes de fonctionnement en 2024 (69 % en 2023) et la ressource fiscale par habitant est supérieure à la moyenne par habitant des autres collectivités pour la strate de référence.

2024		Montant en € par hab pour la strate de référence			
En €/hab	Commune	Département	Région	National	
Ressources Fiscales	713	560	612	662	

b. Capacité d'autofinancement :

2024		Montant en € par hab pour la strate de référence			
	Commune	Département	Région	National	
Capacité d'autofinancement brute	305	213	205	202	
Capacité d'autofinancement nette	230	157	137	131	

Les capacités d'autofinancement par habitant de la commune sont nettement supérieures aux chiffres constatés dans la moyenne des autres collectivités municipales.

On constate une érosion de la CAF brute globale : 824 K€ en 2024 contre 933 K€ en 2023.

Remarque : Les charges de personnel représentent 35 % du montant des dépenses réelles de fonctionnement en 2024 (36% en 2023).

Par habitant, ces charges sont dans la moyenne des collectivités municipales de la strate de référence et nettement inférieures aux moyennes régionales et nationales.

2024		Montant en € par hab pour la strate de référence		
En €/hab	Commune	Département	Région	National
Charges de personnel	267	268	381	435

c. Dettes financières :

En €		Tableau de synthèse	
		2023	2024
Dettes financières		3 905 983	2 276 760

Remarque : Le transfert des emprunts « Voirie » à GBM en 2020 semble enfin avoir été pris en compte !

DETTES d'EMPRUNTS au 31/12/2024			
Emprunts en cours Commune	N° Contrat	Capital dû au 31/12/2024	Fin des emprunts
Gendarmerie	832369592H	1 352 592 €	2035
Restructuration Mairie	8710139	- €	2024
Bâtiments communaux	8788026	408 333 €	2033
Emprunt CAF extension périscolaire	201800243	75 000 €	2032
Emprunt 2022 Complexe sportif	275710G	430 698 €	2037
Totaux		2 266 624 €	

Il importe de prendre en compte l'emprunt « gendarmerie » : Celui-ci s'autofinance par le biais des loyers encaissés chaque trimestre ; il n'est donc pas à la charge de la commune d'où l'analyse ci-dessous.

2024		Montant en € par hab pour la strate de référence		
En €/hab	Commune	Département	Région	National
Dettes financières	841	585	629	635
Capacité de désendettement (encours/CAF brute)	2,76	2,75	3,07	3,14

<u>Remarques :</u>	
Chiffres réels après régularisation	2,7 Années
Idem mais sans emprunt "gendarmerie"	1,1 Année(s)

Dettes financières par habitant et par an Hors Emprunt Gendarmerie : 335 €

Par ailleurs, la valeur des bâtiments dédiés à cette opération « gendarmerie », vient enrichir le patrimoine immobilier de la commune.

d. Investissements réalisés :

Globalement l'investissement par habitant de la commune en 2024 est supérieure aux moyennes constatées pour la strate de référence :

2024 En €/hab	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Dépenses directes d'équipement	468	400	387	421

Rappel des montants d'investissement réels des années précédentes (mandature actuelle) :

Années	2020	2021	2022	2023	2024	TOTAUX	
Total Opérations d'investissement	1 340 K€	788 K€	1 532 K€	1 151 K€	1 050 K€	5 861 K€	
Subventions d'investissement perçues	178 K€	181 K€	45 K€	829 K€	15 K€	1 248 K€	21%
Emprunts souscrits			500 K€			500 K€	9%
Autofinancement	1 162 K€	607 K€	987 K€	322 K€	1 035 K€	4 113 K€	70%

e. F.D.R. et trésorerie :

Le Fonds de Roulement de la commune évolue négativement entre 2023 et 2024 ; idem pour la trésorerie. Ceci est dû :

- ✓ au montant important des investissements réalisés au cours des années précédentes,
- ✓ au faible recours important à l'emprunt afin de ne pas accroître le poids de la dette financière,
- ✓ à un taux de subventionnement moyen de l'ordre de 21 % seulement,
- ✓ à une érosion de l'excédent de fonctionnement.

En €		Tableau de synthèse			
		2023	2024		
Fonds de roulement		1 627 779	1 128 678		
Trésorerie		1 635 088	1 179 806		

2024		Montant en € par hab pour la strate de référence			
En €/hab	Commune	Département	Région	National	
Fonds de roulement	417	441	486	471	
Trésorerie	436	509	521	506	

2024					
	Commune	Département	Région	National	
Fonds de roulement en jours de charges réelles	243,14	263,05	230,82	201,99	

En conclusion, Serge MELIERES et Philippe MARCOUX confirment la réalisation du budget primitif pour l'exercice 2025 et formulent plusieurs remarques :

- Budget de fonctionnement :
 - Rappel de la préconisation énoncée l'année dernière à la même époque : « Il est essentiel de chercher de nouvelles recettes éventuelles et d'être vigilant sur le suivi des postes de dépenses ; ce travail journalier s'inscrit dans la volonté de maintenir et conforter l'excédent de fonctionnement dégagé chaque année. »
 - La baisse constatée et continue des aides publiques (état et collectivités) a et aura un impact patent sur l'excédent de fonctionnement dégagé par la municipalité ; il faut être conscient que le résultat de fonctionnement sera désormais plus limité en montant.
- En section d'investissement :
 - En complément de l'excédent de fonctionnement annuel dégagé, les subventions d'équipement doivent continuer à être recherchées sur tous les dossiers ; là aussi, il est clair que compte tenu de budgets nationaux et régionaux, etc... restreints, les aides obtenues diminuent drastiquement chaque année.
 - Dès lors, le montant des investissements de la commune devra être limité (choix des opérations à réaliser) sauf à emprunter ... au risque d'obérer la capacité de développement de la collectivité dans les années ultérieures.

Le Projet de Loi de Finances (PLF) 2026, particulièrement difficile à mettre en œuvre, laisse augurer que les collectivités locales ont « beaucoup à perdre » pour les années futures.

1. Compte tenu de l'inflation, les collectivités territoriales subiront une baisse des ressources en euros constants, contribuant au redressement des Finances Publiques.
2. La reconduction du DILICO (dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités locales) est renouvelé.
3. La refonte du FCTVA annonçant la fin de l'éligibilité des dépenses de fonctionnement au FCTVA.
4. La création d'un fonds d'investissement pour les territoires (FIT), en remplacement de trois dotations d'équipement, à savoir DETR, DSIL et DPV.

Dans un tel contexte, l'élaboration de notre budget 2026, contraint, se doit de prendre en compte l'ensemble de ces mesures.

Plusieurs échanges ont lieu entre les membres de la commission. Un état récapitulatif du travail de la commission finances sera présenté lors Conseil Municipal de Novembre 2025.

Fin de la réunion à 20h00

